



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 32
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 3
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 26.068/DI

OBJET : TARIFICATION NUITEES ALSH

SEANCE DU 23/06/2026

LE MARDI VINGT-TROIS JUIN DEUX MILLE VINGT-SIX A 19H07, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Nicolas DOHIN, Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER, Madame Nathalie DO HUU, Monsieur Eric ADAM,
Madame Nathalie ALCARAZ, Monsieur Dominique SERGI, Madame Sylvia CAMEIRA,
Monsieur Timotée DAVIOT, Madame Claudine ROSSIGNOL, Madame Françoise JUNGFER BOUVIER,
Monsieur Serge BADENS, Monsieur Eric BASSET, Monsieur Dominique EBLÉ,
Monsieur Serafino SERRAVALLE, Madame Stéphanie AUFRAY, Madame Catherine CHABOSSON,
Madame Atidel MEHANNECHE, Madame Laure MARTELLA MALRIEU, Monsieur Johnny PALMA,
Monsieur Nicolas COURTOT, Madame Lydia GAUGIN, Madame Nelly OBAMBI,
Monsieur Nicolas HOUNTON BACCHIERI, Monsieur Jean-Michel MATHY, Monsieur Jérôme RITTLING,
Madame Fabienne MEURICE, Monsieur David FÉROT, Madame Audrey LEPAGE,
Madame Myriam MONDON

POUVOIRS :

Monsieur Guillaume PEYTAVIN a donné pouvoir à Madame Valérie RAGOT,
Madame Elisabeth FALOU a donné pouvoir à Monsieur Nicolas DOHIN,
Madame Francine BOBOT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Michel MATHY

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél. : 01 69 39 89 89 - Fax : 01 60 46 30 89 - Courriel : monsieurlemaire@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr

Tout courrier doit être adressé impersonnellement à M. le Maire

SEANCE DU 23/06/2026

OBJET : TARIFICATION NUITEES ALSH

Le Conseil municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23

VU la décision n°DC25.035/DI relative aux tarifs concernant le périscolaire, la restauration scolaire et les frais de scolarité pour l'année scolaire 2025/2026 applicable au 1er septembre 2025,

CONSIDERANT que les nuitées proposées par l'Accueil de Loisirs aux enfants brunoyens sont conçues dans les un cadre sécurisant, adaptées à l'âge et au rythme des enfants,

CONSIDERANT que ces nuitées favorisent l'autonomie et renforcent la cohésion de groupe,

CONSIDERANT la nécessité de fixer un tarif nuitée identique à la tarification d'une journée classique à l'accueil de loisirs, modulé selon le quotient familial de chaque foyer pour les familles dont les enfants fréquenteront l'accueil,

Sa Commission Education - Familles entendue,

Après en avoir délibéré,

ADOpte A L'UNANIMITE

SEANCE DU 23/06/2026

OBJET : TARIFICATION NUIITEES ALSH

ARTICLE 1 : AUTORISE l'organisation des nuitées pour les enfants fréquentant l'accueil.

ARTICLE 2 : FIXE un tarif nuitée identique à la tarification d'une journée classique à l'accueil de loisirs, modulé selon le quotient familial de chaque foyer pour les familles dont les enfants fréquenteront l'accueil.

ARTICLE 3 : DETERMINE la nécessité de pérenniser cette action au regard du bilan effectué à la suite de ces nuitées.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 24/06/2026

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 26/06/2026

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 26.068/DI

Objet de l'acte : TARIFICATION NUIITEES ALSH

Thème Préfecture : 7 - Finances locales / 1 - Decisions budgetaires

Transaction Préfecture : 091-219101144-20260623-BRU_DE_26096_1-DE

Date de l'acte : 23/06/2026

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_26096_1

Date de réception en Préfecture : 25 juin 2026